

# L'ÉVÉNEMENT

*Hebdo*

N° 496 / 13<sup>ème</sup> année. mardi 16 septembre 2003

Atelier de validation du plan national d'action de promotion et de protection des droits de l'homme :

## Il reste la volonté politique

*Clôture, le jeudi 11 septembre au Palais des congrès, de l'atelier de validation du plan national d'action de promotion et de protection des droits de l'Homme. M. Cheikh Sid'El Moctar Ould Cheikh Abdellahi Commissaire Adjoint aux Droits de l'Homme, à la lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLPI) a loué, à cette occasion, les résultats auxquels sont parvenus les participants à l'atelier.*



**P**résidant la cérémonie de clôture de l'atelier, au nom du Commissaire aux Droits de l'Homme, à la lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLPI), il a mis en exergue l'importance des pas franchis dans ce domaine et dans d'autres. Il a ensuite déclaré que l'atelier constitue la dernière étape du projet qui vise à renforcer les compétences dans les domaines des droits de l'homme, conformément à la convention signée entre la Mauritanie et le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies. Le commissaire adjoint a rappelé que la Mauritanie a réalisé le plan qui est issu de cette convention: un plan accompli de façon coordonnée en s'appuyant sur des programmes basés sur des activités exécutées par le Gouvernement. Au nom de la représentante du PNUD, M. Mohamed Ali Ould Lemrabott a, pour sa part, fait état des étapes franchies par notre pays sur la voie de la validation du plan national de promotion et de protection des Droits de l'Homme et félicité les participants pour la qualité de leur travail.

Auparavant, signalons que la cérémonie d'ouverture le 10 septembre a été l'occasion d'un échange d'allocutions entre le Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'insertion et Mme Cécile Molinier, représentante résidente du PNUD à Nouakchott en présence de Diabira Bakary, ministre de la Justice, du Commissaire adjoint aux droits de l'Homme, du secrétaire général du ministère de la Justice et de plusieurs autres invités. La coordinatrice du système des Nations Unies a rappelé à l'assistance que le projet Urist a été lancé en Mauritanie à la suite d'un processus de concertation avec le CDHLCPPI, lequel a abouti au démarrage effectif de ce projet en fin d'année 2001. Le premier pas, dit-elle, fut la création du Comité de pilotage, véritable colonne vertébrale du projet, et appelé à jouer un rôle de consultation et de participation accru dans tout le processus en tant que représentation des institutions gouvernementales mauritaniennes, de la société civile et des partenaires. Pendant plus d'un an, poursuit-elle, Urist a permis d'organiser sept ateliers thématiques et de formation pendant lesquels ont été abordées les principales questions des droits humains, et auxquels, une grande partie du pays a pu participer, grâce à la tenue d'ateliers dans différentes régions notamment à Nouakchott, Nouadhibou, Kaédi, Rosso, Kiffa, Atar et Aïoun. Elle a ajouté que les documents produits par les consultants nationaux de chaque atelier et les recommandations issues des travaux de groupe constitués pendant les ateliers ont constitué une première approche au draft du projet de plan national d'action pour les droits humains. Cette première ébauche a été complétée, dira la Représentante du PNUD, par les travaux de consultants nationaux et internationaux qui sont venus apporter un soutien technique et dont je tiens d'ailleurs à rendre hommage à la qualité du travail... Mme Cécile Molinier a invité les participants à s'investir de façon active à cet atelier en exprimant leurs points de vue, leurs soucis et à faire leurs propositions en vue d'enrichir le document qui aspire à être le cadre de référence en matière de défense et de promotion des droits de l'homme pour tous les partenaires impliqués, qu'ils soient Mauritaniens ou internationaux.